



Avis de confidentialité des Professionnels de santé

Date : 1er mai 2026

Introduction

Biogen Canada Inc. (« **Biogen** ») travaille avec les professionnels de santé (« **PS** ») de nombreuses manières. Biogen collecte des « **renseignements personnels** » (c.-à-d., toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable) à propos des PS et pour différentes raisons directement auprès des PS eux-mêmes, de tiers (tels que des patients, soignants ou autres professionnels médicaux) et de sources disponibles au public. Les paragraphes suivants indiquent quand nous traitons les renseignements personnels du PS : (i) les finalités du traitement ; (ii) les renseignements personnels traités ; (iii) la manière dont nous obtenons les renseignements personnels ; et (iv) la durée de conservation prévue pour laquelle les renseignements personnels seront stockés ou les critères utilisés pour déterminer cette période. Nous expliquons également les droits des PS en ce qui concerne la collecte et l'utilisation.

Les renseignements personnels que nous collectons et comment nous les utilisons

(a) Plaintes relatives au Produit et effets indésirables

Finalités du traitement : Les lois de pharmacovigilance exigent que nous collectons les plaintes relatives au produit et autres informations d'innocuité afin de nous permettre de surveiller la tolérance de tous les produits que nous commercialisons ou en cours de développement clinique. Ces obligations incluent la création de dossiers détaillés de toute réaction nocive, non voulue, suspectée d'être due à un médicament Biogen (« **effet indésirable** ») qui nous est transmis, ce qui permet à l'effet indésirable d'être évalué et assemblé à d'autres effets indésirables ou plaintes enregistrées à propos de ce produit. Afin de nous aider à satisfaire ces obligations et d'assurer l'innocuité de nos produits, nous collectons des renseignements personnels à propos des PS et pouvons utiliser les renseignements personnels des PS pour :

- faire des recherches sur l'effet indésirable ou la plainte relative au produit ;
- contacter le PS pour avoir plus d'informations à propos de l'effet indésirable ou de la plainte relative au produit signalée ;
- réunir les informations à propos de l'effet indésirable ou de la plainte relative au produit avec des informations concernant d'autres effets indésirables ou plaintes relatives au produit que nous recevons afin d'analyser la sécurité d'un lot, d'un produit Biogen ou d'un principe actif dans sa totalité ; et
- fournir des rapports obligatoires aux autorités réglementaires ou nationales de sorte à ce qu'elles puissent analyser la sécurité d'un lot, d'un produit Biogen, d'un générique ou d'une substance active dans sa totalité, conjointement à des rapports d'autres sources.

Les informations fournies dans le cadre d'un rapport d'effet indésirable sont partagées au sein de Biogen au niveau mondial au travers de la Base de données de pharmacovigilance de Biogen, hébergée aux États-Unis par Biogen, Inc. Biogen est également tenue de transférer les données relatives aux effets indésirables aux autorités réglementaires nationales pour être intégrées à leurs bases de données et à la base de données EudraVigilance de l'Agence Européenne du Médicament.

Renseignements personnels traités :

- nom ;
- relation avec le patient faisant l'objet du rapport ;
- coordonnées (adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone ou de télécopie, etc.) ; et

- profession/spécialité (cette information peut déterminer les questions posées à un PS à propos d'un effet indésirable, en fonction de leur niveau présumé de connaissance médicale).

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Nous collectons ces informations directement auprès du PS lorsqu'il nous fournit des informations liées à un effet indésirable qui a affecté un patient. Nous pouvons également collecter ces informations auprès d'un patient ou d'un autre tiers signalant un effet indésirable ayant affecté le patient (tel qu'un soignant ou d'autres professionnels médicaux).

Durée de conservation : Pour les signalements d'événements indésirables : pendant au moins 50 ans après la date d'expiration de l'autorisation de mise sur le marché du produit. Pour les réclamations et enquêtes sur les produits : au moins 10 ans après la clôture de l'enquête.

(b) Gestion des relations avec le PS

Finalités du traitement : Biogen collecte et utilise les renseignements personnels des PS aux fins de gestion de notre relation avec un PS (notamment pour organiser des visites) et d'établissement d'un profil du PS, afin de mieux comprendre ses domaines d'expertise et ses centres d'intérêt.

Renseignements personnels traités :

- nom ;
- coordonnées (adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone ou de télécopie) ;
- avis sur Biogen et nos produits/domaines thérapeutiques obtenues par le biais de commentaires ou d'enquêtes de satisfaction ; et
- informations universitaires et professionnelles (telles que l'historique de carrière, le parcours universitaire, le domaine d'expertise et la spécialité, les publications et discours publics, l'intérêt pour les produits Biogen, etc.).

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Biogen collecte la plupart de ces informations directement auprès du PS en menant des entretiens sur le terrain et des enquêtes de satisfaction, mais nous pouvons également collecter des informations à partir de sources accessibles au public (y compris Internet et les réseaux sociaux) et de bases de données du secteur qui contiennent les coordonnées des PS (par ex., pour s'assurer que le dossier que Biogen maintient sur le PS est à jour et exact, ou pour compléter des informations incomplètes).

Durée de conservation : Pas plus longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été collectées, mais pour une durée maximale de 3 ans après la dernière interaction.

(c) Keys Medical Experts

Finalités du traitement : Biogen collecte et utilise des renseignements personnels à propos des PS qui sont considérés comme des KME Key Medical Experts (KME) dans leur domaine. Biogen engage des KME à diverses fins (par ex., pour participer à des études de marché, présenter à, ou intervenir auprès de publics internes ou externes, participer à des comités consultatifs ou assister à d'autres réunions ou événements, y compris des congrès, etc.) et nécessite des informations pour créer un profil sur le KME.

Renseignements personnels traités :

- nom ;
- coordonnées (adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone ou de télécopie, etc.) ; et

- informations universitaires et professionnelles (telles que l'historique de carrière, le parcours universitaire, le domaine d'expertise et la spécialisation, les publications et discours publics, l'intérêt pour les produits Biogen et les habitudes de traitement, etc.).

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Biogen collecte la plupart de ces informations auprès de sources disponibles au public (notamment des bases de données de PS, Internet et les réseaux sociaux) mais peut également les obtenir directement par des interactions avec le KME.

Durée de conservation : Pas plus de 10 ans à compter de la date de collecte des données.

(d) Gestion des relations professionnelles

Finalités du traitement : Biogen collecte et utilise des renseignements personnels afin de déterminer si elle doit engager, ou poursuivre une relation commerciale avec un PS (par exemple, afin de réaliser des études, enquêtes ou études de marché, faire une présentation ou un discours à des publics internes ou externes, pour participer à des comités consultatifs ou assister à d'autres réunions ou événements, y compris des congrès). Nous avons besoin de ces informations afin :

- d'évaluer la carrière professionnelle d'un PS aux fins de notre due diligence en tant que société responsable (y compris aux fins d'observance des lois de lutte contre la corruption) ;
- de déterminer le niveau de rémunération d'un PS sur la base de leurs qualifications professionnelles ;
- d'organiser tout déplacement et hébergement pour le compte d'un PS ; et
- enfin, de conclure, ou renouveler, un contrat avec le PS.

Renseignements personnels traités :

- nom ;
- code de programme hôtelier ou numéro de voyageur fréquent ;
- renseignements concernant le passeport (tels que le numéro de passeport et ses dates de validité) ;
- sexe ;
- date de naissance ;
- coordonnées en cas d'urgence (tel que le nom et le numéro de téléphone d'un parent proche) ;
- coordonnées (adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone ou de télécopie, etc.) ; et
- informations universitaires et professionnelles (telles que l'historique de carrière, le parcours universitaire, le domaine d'expertise et la spécialisation).

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Biogen collecte la plupart de ces informations directement auprès du PS lorsqu'il nous fournit son curriculum vitae. Nous collectons également des informations à propos des PS auprès de sources disponibles au public afin d'évaluer le respect des lois anti-corruption. Ces informations sont traitées uniquement lorsque cela est pertinent et nécessaire à une évaluation correcte d'un PS et afin de répondre à notre engagement de ne traiter qu'avec des partenaires éthiques.

Durée de conservation : Aussi longtemps que nécessaire pour respecter nos obligations légales et les bonnes pratiques pour une entreprise responsable dans ses relations avec les parties prenantes externes, mais pas plus de 10 ans à compter de la date de collecte.

(e) Étude de marché sur les soins de santé par des prestataires d'études

Finalités du traitement : Biogen collecte et utilise des renseignements personnels sur les PS lorsqu'ils sont invités à participer à des études de marché ou à des enquêtes, menées par un prestataire de recherche indépendant, généralement responsable du traitement en vertu de la loi sur la protection des



données, et fournira aux PS interrogés l'avis de confidentialité nécessaire expliquant le projet de recherche et les droits de confidentialité connexes.

Renseignements personnels traités : Si Biogen est également considérée comme responsable du traitement en vertu de la loi sur la protection des données, nous ne recevons généralement pas nous-mêmes les renseignements personnels du PS participant mais pouvons fournir au prestataire responsable de l'étude les données suivantes sur les PS que nous recommandons d'inclure dans le projet de recherche (cependant, le prestataire décide finalement qui inclure dans la liste des participants) :

- nom ; et
- coordonnées (adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone ou de télécopie).

Durée de conservation : Pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la fin de l'étude.

(f) Demande de subventions, de dons et de parrainage

Finalités du traitement : Biogen collecte et utilise des renseignements personnels à propos des PS lorsqu'ils présentent, ou qu'une organisation de santé pour laquelle ils travaillent, présente une demande de subvention, de don ou de parrainage. Nous avons besoin de ces informations afin :

- d'examiner un conflit d'intérêts qui a été divulgué ou enquêter sur un conflit d'intérêts possible ;
- d'évaluer la carrière professionnelle d'un PS aux fins de notre due diligence en tant que société responsable (notamment en matière de respect des lois anti-corruption) ; et
- de déterminer l'éligibilité du PS, ou de l'organisation de soins de santé l'employant, pour recevoir la subvention, le don ou le parrainage.

Renseignements personnels traités :

- nom ;
- titre professionnel ;
- coordonnées (telles qu'adresse postale, adresse e-mail et numéro de téléphone) ; et
- informations universitaires et professionnelles (telles que l'historique de carrière, le parcours universitaire, le domaine d'expertise et la spécialisation, les publications et discours publics, l'intérêt pour les produits Biogen et les habitudes de traitement).

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Biogen collecte la plupart de ces informations directement auprès du PS lorsque nous recevons une demande de la part du PS, ou de l'organisation de santé pour laquelle il travaille, pour recevoir une subvention, un don ou un parrainage. Nous collectons également des informations à propos d'un PS auprès de sources disponibles au public afin d'évaluer l'observance des lois de lutte contre la corruption par le PS. Ces informations sont traitées uniquement lorsque cela est pertinent et nécessaire à une évaluation correcte des antécédents d'un PS et afin de répondre à notre engagement de n'octroyer de subvention, don ou parrainage qu'à des partenaires éthiques.

Durée de conservation : Tant que cela est nécessaire pour nous conformer à nos obligations légales et aux bonnes pratiques pour une entreprise responsable dans la gestion de ses demandes de subvention, de don et de parrainage, et dans ses transactions avec d'autres organisations, mais pas plus de 10 ans à compter de la date de réception de la demande concernée.



(g) Communications légalement requises

Finalités du traitement : Dans certains cas, Biogen est légalement tenue d'adresser une communication spécifique aux PS, par exemple comme condition d'une licence pour un produit ou en raison de problèmes de sécurité identifiés.

Renseignements personnels traités :

- nom ; et
- coordonnées (telles qu'adresse postale, adresse e-mail et numéro de téléphone).

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Soit à partir de nos propres sources internes, soit à partir de fournisseurs de bases de données de PS qui peuvent nous fournir des coordonnées précises de PS ou envoyer les communications au nom de Biogen.

Durée de conservation : Pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été recueillies et conformément à toute durée de conservation spécifique requise par la loi, mais pour une durée maximale de 25 ans à compter de la fin de vie du produit Biogen concerné.

(h) Informations médicales

Finalités du traitement : Dans le cadre de la maximisation de la sécurité des patients qui utilisent les produits Biogen, Biogen fournit un service d'information médicale pour répondre aux demandes des consommateurs, patients, et des PS concernant tout aspect d'utilisation ou toute information concernant un produit Biogen.

Renseignements personnels traités :

- nom ;
- coordonnées comme l'adresse postale, adresse e-mail et/ou numéro de téléphone ;
- détails de la demande ; et
- informations professionnelles supplémentaires sur le médecin (par exemple, afin de vérifier que nous sommes en contact avec un médecin qualifié).

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Nous recevons généralement les données du PS directement (par exemple, lorsque le PS nous envoie des e-mails ou nous téléphone) ou d'un tiers qui nous transmet ces informations, comme un distributeur, un programme de soins à domicile, ou un centre de contact qui prend des appels en notre nom.

Durée de conservation : Pas plus longtemps que ce qui est nécessaire pour réaliser les finalités pour lesquelles les données ont été collectées et conformément à toutes les durées de conservation spécifiques prévues par la loi. En général, nous conservons les renseignements personnels aux fins d'information médicale pendant six ans maximum à partir de la date de collecte des données.

(i) Essais cliniques

Biogen recueille et traite des renseignements personnels des PS (y compris les investigateurs principaux et les coordinateurs du centre de l'étude) en lien avec les services qu'ils fournissent en tant que personnel de l'étude dans la conduite d'un essai clinique ou d'une étude pour laquelle Biogen est le promoteur aux trois fins principales suivantes :

- **Vérifier les antécédents professionnels et les qualifications du personnel de l'étude**

Finalités du traitement : Nous recueillons des informations sur les PS pour évaluer leur aptitude à effectuer leurs tâches dans la conduite de l'essai clinique ou de l'étude.

Renseignements personnels traités : informations universitaires et professionnelles du PS (telles que l'historique de carrière, le parcours universitaires et la formation, le domaine d'expertise, la spécialisation, et des détails sur le cabinet ou la licence du PS).

- **Communiquer avec les PS de l'étude dans le cadre de l'activité normale.**

Finalités du traitement : Nous collectons et utilisons les renseignements personnels des PS pour gérer et administrer notre relation avec ces PS.

Renseignements personnels traités : Les informations que nous pouvons recueillir sur le personnel de l'étude comprennent le nom complet et les coordonnées (telles que l'adresse postale, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone ou le numéro de fax).

- **Gérer et administrer les paiements financiers aux PS de l'étude.**

Finalités du traitement : Nous collectons et utilisons les renseignements personnels des PS aux fins de rémunération ou de remboursement.

Renseignements personnels traités : Les informations supplémentaires que nous recueillons sur les PS sont des données financières (telles que les coordonnées bancaires).

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Nous recueillons ces informations sur les PS directement auprès du PS ou de tiers (tels que l'employeur du PS ou des sources accessibles au public).

Durée de conservation : Pendant une durée maximale de 25 ans à compter de la fin de vie du produit Biogen concerné.

(j) Soutien et formation pédagogique

Finalités du traitement : Biogen collecte et utilise des renseignements personnels sur les PS pour leur fournir un soutien et une formation pédagogique.

Renseignements personnels traités :

- nom ;
- titre professionnel ;
- coordonnées (telles que l'adresse e-mail, l'adresse postale, y compris le nom de l'hôpital où travaille le PS et le numéro de téléphone) ; et
- d'autres informations universitaires et professionnelles pertinentes pour déterminer l'éligibilité du PS au soutien et à la formation pédagogique, et le niveau approprié de soutien et/ou de formation pédagogique.



Comment nous obtenons les renseignements personnels : Biogen collecte la plupart de ces informations directement auprès du professionnel de santé lorsque nous recevons une demande de soutien et/ou de formation pédagogique, ou de l'organisation de soins de santé pour laquelle il travaille.

Durée de conservation : Pas plus de 10 ans à compter de la date de collecte des données.

(k) Réunions et événements

Finalités du traitement : Biogen collecte et utilise des renseignements personnels sur les PS lorsqu'ils s'inscrivent, assistent ou participent à des réunions ou événements virtuels ou en personne.

Renseignements personnels traités : Les renseignements personnels que nous collectons sur les PS dépendront de la participation du PS à l'événement ou de son intervention. Cependant, elles incluent généralement :

- nom ;
- coordonnées (adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone ou de télécopie, etc.) ; et
- des informations professionnelles supplémentaires sur le médecin (par ex., afin de vérifier que le PS est bien un PS).

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Biogen recueille la plupart de ces informations directement auprès du professionnel de santé lorsqu'il s'inscrit à la réunion ou à l'événement, ou lorsqu'il confirme sa participation à la réunion ou de l'organisation de soins de santé pour laquelle il travaille.

Durée de conservation : Pas plus de 10 ans à compter de la date de collecte des données.

(l) Programmes d'accès

Finalités du traitement : Biogen finance des programmes d'accès conçus pour fournir un accès aux produits expérimentaux de Biogen aux patients éligibles que leur professionnel de santé considère comme bénéficiant du traitement. Biogen recueille et utilise des renseignements personnels sur les PS pour déterminer l'éligibilité de leurs patients à un programme d'accès Biogen, pour créer un compte PS en ligne afin de permettre les commandes de produits Biogen si un tel accès est accordé, et pour administrer le programme d'accès.

Renseignements personnels traités :

- nom ;
- nom de l'hôpital et du service ;
- coordonnées (notamment l'adresse e-mail, l'adresse postale et le numéro de téléphone) ; et
- d'autres informations pertinentes concernant l'éligibilité du patient à participer au programme d'accès financé par Biogen (telles que l'opinion professionnelle du professionnel de santé sur le fait que le patient répond aux critères de participation, le besoin du patient d'accéder au produit Biogen de manière anticipée, et les bénéfices potentiels pour le patient si l'accès est accordé, etc.)

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Directement auprès du professionnel de santé.

Durée de conservation : Pendant une durée maximale de 25 ans à compter de la fin de vie du produit Biogen concerné.

(m) Publication sur des sites Web d'essais cliniques

Finalités du traitement : Biogen peut recueillir et publier des données des PS sur des registres publics d'essais cliniques, notamment :

(a) www.clinicaltrials.gov, qui est un registre et une base de données de résultats pour les études cliniques impliquant des sujets humains. Il est exploité par la National Library of Medicine (NLM) des États-Unis au National Institute of Health, 8600 Rockville Pike, Bethesda, MD 20894, États-Unis, et Biogen et ses filiales sont tenus d'enregistrer tous leurs essais cliniques américains sur ce site Web. Une fois que Biogen a transféré les renseignements personnels des PS à la NLM, celle-ci agit en tant que responsable du traitement à part entière pour ces données ; sa politique de confidentialité, expliquant la manière dont elle traite ces données et comment les PS peuvent exercer leurs droits à cet égard, est disponible sur le site www.nlm.nih.gov ;

(b) www.euclinicaltrials.eu qui est un espace de travail du promoteur dans le système d'information sur les essais cliniques (Clinical Trials Information System, CTIS) de l'UE qui aide les promoteurs d'essais cliniques et d'autres organisations impliquées dans la conduite d'essais cliniques à préparer et compiler les demandes d'essais cliniques et les dossiers à soumettre pour évaluation par les pays de l'EEE. Il est exploité par l'Agence européenne des médicaments (European Medicines Agency, EMA), Domenico Scarlattilaan 6, 1083 HS Amsterdam, Pays-Bas, et Biogen et ses filiales sont tenues d'enregistrer tous leurs essais cliniques dans l'EEE sur ce site Web. Une fois que Biogen a transféré les données des PS à l'EMA, l'EMA agit en tant que responsable du traitement à part entière en ce qui concerne les données des PS et sa politique de confidentialité, expliquant comment elle traite les données des PS et comment les PS peuvent exercer leurs droits à cet égard, se trouve sur le site Web www.euclinicaltrials.eu ; et

(c) www.biogenriallink.com, qui est une plateforme numérique permettant aux patients, aux aidants, aux PS et aux centres d'étude d'en savoir plus sur les essais cliniques de Biogen, passés, en cours et à venir.

Renseignements personnels traités : Biogen recueille les données suivantes concernant les PS, les transfère à la NLM et à l'EMA et les affiche sur Biogen Trial Link :

- nom complet ;
- titre professionnel/fonction ;
- le nom et les coordonnées de l'établissement, y compris l'adresse de l'établissement, l'adresse électronique générale de l'établissement et le numéro de contact général de l'établissement ; et
- adresse e-mail directe du PS et numéro de téléphone direct ou numéro de téléphone mobile.

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Directement auprès du PS ou via l'organisme de recherche sous contrat avec Biogen

Durée de conservation : Pendant une durée maximale de 25 ans à compter de la fin de vie du produit Biogen concerné.

(n) Sites Web de recrutement de patients

Finalités du traitement : Biogen gère des sites Web de recrutement de patients qui permettent aux PS de fournir leurs informations afin qu'ils puissent être contactés pour en savoir plus sur un essai clinique pour lequel Biogen recrute des patients.



Renseignements personnels traités :

- nom ; et
- coordonnées (adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone ou de télécopie).

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Directement auprès du professionnel de santé.

Durée de conservation : Pendant une période maximale de 30 jours après la clôture de l'inclusion des patients dans l'essai clinique sur lequel le professionnel de santé demande des renseignements.

(o) Programme de soutien aux patients

Finalités du traitement : Biogen recueille et utilise des renseignements personnels sur les PS impliqués dans un programme de soutien financé par Biogen pour soutenir et guider les patients à qui un produit Biogen a été prescrit dans le cadre de leur traitement d'une maladie particulière.

Renseignements personnels traités :

- nom ;
- coordonnées du centre médical ;
- nature de la relation du professionnel de santé avec le patient ;
- détails de l'implication du PS dans les soins du patient ; et
- coordonnées de tout interlocuteur que le professionnel de santé peut avoir dans le cadre du programme de soutien aux patients , une infirmière ou un membre du personnel .

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Directement auprès du patient du PS inscrit au programme de soutien.

Durée de conservation : Tant que le patient du professionnel de santé est inscrit au programme de soutien. Si le patient quitte le programme : 6 ans à compter de la date du dernier contact avec le professionnel de santé. Biogen conservera et traitera les renseignements personnels qu'elle détient à votre sujet et qui ne vous identifient pas directement, à des fins statistiques pendant 25 ans à compter de la fin de vie du produit.

(p) Publicité ciblée

Finalités du traitement : Biogen place occasionnellement des publicités sur des sites de réseaux sociaux, tels que LinkedIn, et fournit au site de réseaux sociaux des renseignements personnels de PS afin de vérifier si les PS de Biogen sont membres du site, afin que le propriétaire du site puisse faire correspondre ses propres données vous concernant pour vous envoyer des publicités sur nos biens et services qui peuvent vous intéresser. Cela nous permet de vous envoyer du contenu, des informations scientifiques ou des initiatives plus adaptés à vos intérêts via le site de réseaux sociaux.

Renseignements personnels traités :

- nom ;
- coordonnées (adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone ou de télécopie, etc.) ; et
- informations professionnelles (comme pratique/spécialité et numéro d'identification du PS).



Comment nous obtenons les renseignements personnels : Directement auprès du professionnel de santé par le biais d'interactions avec Biogen et de sources accessibles au public telles que les bases de données des PS.

Durée de conservation : Pas plus de 5 ans à compter de la date de collecte.

(q) Analyses biologiques

Finalités du traitement : Biogen finance occasionnellement des analyses de laboratoire au bénéfice des patients. Pour qu'un patient puisse bénéficier de ces tests, les PS doivent décider si un test particulier est approprié pour leur patient, puis demander un kit de test. Biogen recueille des renseignements personnels sur les PS qui ont évalué l'état de santé de leur patient et souhaitent que ce dernier soit testé, afin de fournir le kit de test, de mener les tests, d'analyser les résultats des tests et de fournir un rapport aux PS.

Renseignements personnels traités :

- nom complet ; et
- coordonnées (y compris l'adresse de l'établissement hospitalier, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone).

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Par l'intermédiaire des prestataires de services de Biogen, tels que les laboratoires qui effectuent ces tests et aident Biogen à administrer ce service.

Durée de conservation : Tant que le patient du PS bénéficie d'analyses de laboratoire. Si le patient quitte le programme : 2 ans à compter de la date du dernier contact avec le PS.

(r) Communications professionnelles par e-mail et service de messagerie

Finalités du traitement : Biogen envoie de temps à autre des communications professionnelles aux PS par e-mail et/ou service de messagerie (y compris par SMS et, si les PS disposent de ces applications de messagerie, des services tels que WhatsApp, WeChat et Line). Ces communications incluent des actualités concernant Biogen, des informations thérapeutiques, des informations sur les maladies, des informations sur les essais cliniques, des supports d'éducation des patients ainsi que des invitations à participer à des enquêtes, des événements et des webinaires.

Afin de proposer un contenu adapté aux besoins spécifiques des PS, Biogen peut analyser, d'un point de vue technique, les contenus qui les intéressent à partir de leurs interactions avec nos messages. Ces informations permettront à Biogen de déterminer si un contenu présente un intérêt pour un PS donné et d'adapter les futurs contenus pertinents en fonction de ses centres d'intérêt individuels. Cela implique de mesurer :

- si, quand et combien de fois un PS a ouvert des e-mails ; et
- quand et combien de fois un PS a cliqué sur des liens dans des e-mails ou des messages et sur des documents joints.

Biogen peut également analyser les interactions des PS avec les messages envoyés via son service de messagerie, si le fournisseur de ce service l'autorise. Les PS peuvent limiter cette capacité de Biogen en modifiant les paramètres correspondants de leur service de messagerie.



Renseignements personnels traités :

- Coordonnées pertinentes du PS pour le service utilisé pour envoyer la communication, telles que l'adresse e-mail, le numéro de téléphone portable ou le surnom/nom d'utilisateur du service de messagerie.

Comment nous obtenons les renseignements personnels : Directement auprès du PS par le biais d'interactions avec Biogen.

Durée de conservation : Pas plus longtemps que ce qui est nécessaire pour réaliser les finalités pour lesquelles elles ont été collectées et conformément à toutes les durées de conservation spécifiques prévues par la loi.

Comment nous partageons les renseignements personnels avec autrui et procédons aux transferts internationaux

Biogen peut également être amenée, de temps à autre, à communiquer les renseignements personnels des PS à des tiers. Cela peut notamment comprendre le transfert de renseignements personnels à l'extérieur de la province du professionnel de la santé ou du Canada. Dans un tel cas, Biogen prend les mesures appropriées afin de s'assurer que les renseignements personnels sont traités conformément aux lois provinciales et fédérales applicables en matière de protection de la vie privée. Ces tiers comprennent notamment :

(a) Filiales

Nous pouvons divulguer des renseignements personnels à nos filiales pour les motifs décrits dans le présent Avis de confidentialité. Une liste complète des filiales de Biogen est disponible à l'adresse www.biogen.com sous la rubrique "Contact Us".

(b) Prestataires de services et partenaires commerciaux

Biogen peut recourir à des tiers pour nous fournir des services, ce qui peut nécessiter la divulgation des renseignements personnels du PS à ces tiers. Ceux-ci comprennent les prestataires de service qui :

- fournir ou héberger des systèmes ou solutions informatiques, technologiques ou de stockage de données ;
- fournir un soutien aux essais cliniques et aux études ;
- fournir des services de marketing ou d'étude de marché ;
- soutenir la création et la diffusion d'activités d'éducation sur les maladies et de campagnes et supports de produits, de communication d'entreprise et de relations publiques ;
- fournir des services de conseil, tels que des conseils consultatifs et des professeurs ;
- aider à la gestion des demandes de tiers, telles que les plaintes, les informations médicales et les rapports de sécurité ; et
- soutien à l'organisation de congrès, d'événements et de réunions.

Biogen peut également divulguer des renseignements personnels de PS à des partenaires commerciaux tels que :

- des chercheurs externes et des PS pour examiner et nous aider dans les activités de conformité en matière de soins de santé ;

- les institutions et autres organisations avec lesquelles nous collaborons pour soutenir nos activités cliniques ou commerciales (comme pour les études cliniques et les programmes de soutien aux patients) ;
- d'autres sociétés avec lesquelles nous collaborons concernant le développement, la distribution et/ou la commercialisation conjoints de produits ou services particuliers ; et
- des tiers fournissant des services de conseil, de surveillance et des actions correctives/préventives pertinentes, telles que des consultants, des auditeurs, des comptables, des conseillers, des juristes et autres agents similaires.

(c) Organismes réglementaires et gouvernementaux

Dans certains cas, nous pouvons être tenus de fournir les renseignements personnels des PS demandées par les autorités réglementaires et sanitaires, y compris les organismes gouvernementaux, les autorités de protection des données, les autorités fiscales ou les tribunaux en cas de litige. Lorsque cela est autorisé et possible, et pour protéger votre droit à la vie privée, Biogen prendra des mesures raisonnables pour supprimer ou anonymiser les informations qui peuvent vous identifier directement ou indirectement et limiter au minimum la quantité de renseignements personnels que nous soumettons ou transférons à ces tiers. Nous prenons les mesures nécessaires pour nous assurer que le demandeur comprend la nature confidentielle des renseignements personnels qui lui sont confiés.

Nous nous réservons le droit d'alerter et de coopérer avec les autorités publiques dans le cadre d'enquêtes et de poursuites des utilisateurs qui enfreignent nos règles ou ont un comportement nuisible ou illicite envers d'autres visiteurs ou les renseignements personnels dont nous sommes responsables.

(d) Transactions structurelles

Nous pouvons divulguer les renseignements personnels d'un PS à un tiers, ou à leurs conseillers, en lien avec une réorganisation d'entreprise, une fusion, vente, co-entreprise, cession, transfert ou autre disposition de tout ou partie de notre entreprise, de nos actifs ou de nos actions, y compris en lien avec une faillite ou autre procédure similaire.

Droits à la protection des données

Les PS peuvent bénéficier des droits suivants en vertu des lois provinciales et fédérales applicables en matière de protection de la vie privée, lorsque ceux-ci s'appliquent :

- le droit d'accéder à leurs renseignements personnels
- le droit de faire rectifier des renseignements personnels inexacts ou incomplets
- le droit à la portabilité des données
- le droit à la désindexation ou à la cessation de la diffusion de renseignements personnels
- le droit d'obtenir des renseignements concernant la prise de décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé

Lorsque Biogen traite des renseignements personnels du PS sur la base du consentement du PS, le PS peut retirer son consentement à tout moment sans préjudice en nous contactant au moyen des coordonnées ci-dessous ou, dans le cas d'un e-mail, en cliquant sur la fonction « se désabonner » dans le corps de l'e-mail.

Veuillez noter que certains de ces droits sont limités par la législation applicable en matière de protection des données et que nous avons le droit de recueillir, traiter et détenir vos renseignements personnels pour nous acquitter de nos obligations légales (par exemple : les données concernant un événement



indésirable). Nous pouvons demander à un PS de fournir des informations supplémentaires nécessaires pour confirmer son identité avant d'accéder à toute demande.

Nous contacter

Si vous êtes un PS et que vous avez toute question ou préoccupation concernant le présent Avis de confidentialité ou le traitement de vos renseignements personnels, ou que vous souhaitez exercer vos droits tels que soulignés ci-dessus, vous pouvez contacter le Délégué européen à la protection des données de Biogen à l'adresse suivante : privacy@biogen.com. Vous pouvez, si vous le jugez nécessaire, déposer une plainte auprès de l'autorité provinciale ou fédérale compétente en matière de protection de la vie privée si vous estimez que vos droits à la protection de la vie privée ont été enfreints.